

## " MASTER CLASS en immersion chez Vivian Maier "

### 7 ème année

**Master Class photo culturel et pratique en Champsaur avec Jean-Christophe Béchet et Sylvie HUGUES, est devenu au fil des années, INTERNATIONAL.**

**Le stage se déroule dans la vallée d'origine familiale où la célèbre photographe américaine, a vécu 6 années de sa jeunesse. Elle y est revenue par deux fois.**

Le programme des 4 jours est défini par les photographes Jean-Christophe BECHET et Sylvie HUGUES

L'Association Vivian Maier et le Champsaur, association loi 1901, domiciliée en mairie, place Vivian Maier , 05500 Saint Julien en Champsaur, assure l'organisation matériel, administrative et financière du stage.

**STAGE de 4 jours les 13 + 14 + 15 + 16 AVRIL 2023.** Programme joint. MAXI : 12 stagiaires.

**FORFAIT tout compris : 795 € TTC** *détaillés comme suit.*

Forfait prestations hébergement Hôtel-Restaurant Les Chenêts 05500 St Julien en Champsaur.

Demi-pension complète chambre individuelle (3 nuits) + P d J + dîner soir, boisson sur table comprise + Sac picnic le midi + Repas « Gourmets » le dimanche midi en fin de stage, 345 € ( taxe séjour et boissons Bar en sus) Option chambre double possible -11€.

Forfait stage comprenant: Cours photos, Editing, animations durant 4 jours par JC. Béchet et Sylvie Hugues.

Par les membres de l'association présents: assistance logistique, gestion, location matériel et salle, connexion wifi, encadrement, exposition privée des tirages de la donation John Maloof, présentation des 5 circuits en vallée et l'adhésion de 10 € à l'Association Vivian Maier et le Champsaur année 2023 : forfait 450 € .

#### **REGLEMENT:**

**32% du forfait total à l'inscription soit : 250 €**

**Le solde pour 545 € dernier délai le 30 mars 2023 clôture des inscriptions.**

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association Vivian Maier et le Champsaur.

Ou virement bancaire sur : IBAN FR76 1130 6000 6248 1504 2757 904

Crédit Agricole Alpes Provence 05500 St Bonnet en Champsaur. Compte N°48150427579.

#### **ANNULATION / DESISTEMENT:**

L'organisateur du stage se conformera à toutes les mesures sanitaires obligatoires ou préconisées par les autorités concernant la pandémie Covid 19. La non présentation du passe sanitaire, s'il devenait obligatoire, ne sera pas un motif de désistement. L'organisation économique du stage impose un minimum de 9 stagiaires. Dans le cas ou, ce nombre minimum ne serait pas atteint à la date du 30 mars 2023 , le stage ne pourra avoir lieu. Dans ce cas, les acomptes d'inscription, chèque et/ou virement bancaire seront remboursés intégralement.

Aucune indemnité ne sera due à un réservataire, en cas d'annulation du stage par l'Association Vivian Maier et le Champsaur, et/ou par l'animateur, quel qu'en soit le motif.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **AVANT le 30 mars 2023,**

L'acompte d'inscription, chèque et/ou virement bancaire sera remboursé avec une retenue de 30€ pour frais de dossier.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **APRES le 06 avril 2023.**

L'acompte d'inscription, sera conservé. Les frais d'hébergement ne seront pas réclamés.

---

**Bulletin d'inscription à retourner rempli >> [05alainrobert@gmail.com](mailto:05alainrobert@gmail.com)**

M..... Prénom.....

Domicilié: .....

C.P.: ..... Ville : .....

Tél : .....

Mail : ..... (Remplir lisiblement)

Déclare s'inscrire au MASTER Class PHOTO de 4 jours, avec JC Béchet , du jeudi 13 avril à 14h au dimanche 16 avril à 18h pour un **Forfait global de 795 € TTC** comprenant le STAGE PHOTO + Hébergement + Restauration (taxe séjour en sus)

Je règle le montant de l'inscription, **32% du prix : 250€** par chèque / par virement bancaire

La signature du bon d'inscription, accompagné du règlement de 250 € vaut acceptation des conditions ci-dessus.

Pour l'éditing journalier, le stagiaire apporte PC personnel avec cordon branchement en sus de son matériel photo.

Je reconnais avoir pris connaissance du programme ci-joint proposé par Jean-Christophe BECHET, Sylvie HUGUES et les organisateurs, des conditions d'inscription et d'annulation et/ou désistement et les accepter.

Fait à ..... Le.....

Signature .....

**Pour INSCRIPTION renseignements et détails, contacter l'Association Vivian Maier et le Champsaur qui gère les inscriptions et l'organisation du stage. Il est possible de venir vous chercher en gare de GAP.**

**Suivant votre mode de transport, pour une réservation, avant ou après les dates du stage, contacter directement l'hôtel : 04 92 50 03 15.**

**Alain ROBERT. Trésorier de l'association.**

**La Combe au Chanet 05500 Saint Julien en Champsaur.**

**Tél: 06 31 41 74 56 mail: [05alainrobert@gmail.com](mailto:05alainrobert@gmail.com)**

<http://association-vivian-maier-et-le-champsaur.fr>